

ROYAUME DE BELGIQUE  
Ministère des Colonies

Direction de l'Agriculture,  
de l'Élevage et de la Colonisation

KONINKRIJK BELGIË  
Ministerie van Koloniën

Directie van Landbouw,  
Veeveelt en Kolonisatie

# Bulletin Agricole du Congo Belge

## Landbouwkundig Tijdschrift

voor Belgisch-Congo

Publié sous la Direction de

M. P. STANER,

DIRECTEUR D'ADMINISTRATION. — DIRECTEUR VAN BESTUUR.

Uitgegeven onder de leiding van

Vol. XLI

N<sup>o</sup> 1

MARS  
AART 1950

4 FASCICULES PAR AN  
NUMMERS PER JAAR



(Photo W. Kesler.)

Jeunes Parasoliers âgés de 9 mois, mis en place depuis 4 1/2 mois.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

Place Royale, 7 - Bruxelles

REDACTIE EN ADMINISTRATIE :

Koningsplein, 7 - Brussel

## SOMMAIRE DU N° 1 - 1950

|   | PAGES |
|---|-------|
| <b>Articles originaux :</b>   |       |
| <i>Arboretum de Stanleyville</i> , par LIÉGEOIS, P. et PETIT, P. ....   | 3     |
| <i>Note sur la multiplication du Parasolier</i> , par KESLER W. ....  | 37    |
| <i>Un arbre de boisement intéressant pour les régions d'altitude du Congo</i> ,<br><i>l'Eucalyptus Grandis (Hill) MAIDEN</i> , par GODDING, R. ....                     | 53    |
| <i>Essai de détermination de clones de Cinchona Ledgeriana au moyen des</i><br><i>caractères foliaires</i> , par LIENART, J. M. ....                                    | 57    |
| <i>La culture du Colza au Kivu</i> , par LAURENT, J. F. ....  | 69    |
| <i>Résultats des essais de fumure minérale au Congo belge</i> , par FOCAN, A. ...   | 73    |
| <i>Terres Noires et Kaiso-Beds dans la vallée de la Ruzizi</i> , par LOZET, J. ...  | 105   |
| <i>Considération sur l'Élevage bovin dans les chefferies Bashi</i> , par GUYAUX, R.   | 113   |
| <i>Contribution à l'étude de la Syngamose des Gallinacés</i> , par JUSSIANT et<br>CONZEMIUS ....  | 131   |
| <i>Traitement de la Coccidiose aviaire par injections intrapéritonéales</i> , par<br>JUSSIANT et CONZEMIUS ....   | 137   |
| <i>La peste aviaire et la maladie de Newcastle au Congo belge</i> , par<br>JEZERSKI, A. ....  | 141   |
| <i>Le régime alimentaire des poissons du Centre Africain. — Intérêt éven-</i><br><i>tuel de ces poissons en vue d'une Zootechnie économique</i> , par<br>HULOT, A. .... | 145   |
| <i>Studie over venijn en antivenijn in verband met giftslangen van Belgisch</i><br><i>Kongo</i> , door MORTELMANS, J. ....  | 177   |
| <i>La Carpe est-elle un poisson de culture pour le Congo?</i> par DE BONT, A. F.  | 197   |
| <i>La Synthèse des principes actifs du Pyrèthe</i> , par DORMAL, S. ...   | 203   |
| <b>Documentation officielle</b> ...   | 205   |
| <b>Notes et actualités :</b>  |       |
| <i>Fondation André Landeghem</i> ...  | 215   |
| <i>De Landbouw in de Indische Archipel</i> ... W.   | 216   |
| <i>De Rijstcultuur in Indonesië</i> ...   | 217   |
| <i>De Tuinbouw in Indonesië</i> ...   | 217   |
| <i>L'Avenir de l'Agriculture dans les Colonies Tropicales Françaises.</i><br>W.M.   | 217   |
| <i>La classification des terres par le Service de la Conservation du</i><br><i>Sol des Etats-Unis, base de la lutte contre l'érosion</i> ... J.E.O.                     | 219   |
| <i>Note au sujet de l'emploi du Bananier pour la régénération du sol.</i><br>L.E. EECKHOUT  | 220   |
| <i>De Aarde betaalt</i> ... W.  | 221   |
| <i>L'Institut de Recherches pour les Huiles de Palme et Oléagineux.</i><br>D. d'H.  | 223   |
| <i>L'utilisation de la pulpe de café comme fourrage (Mercure)</i> ...   | 224   |

(Voir suite page 3 couverture.)

ROYAUME DE BELGIQUE  
Ministère des Colonies

Direction de l'Agriculture,  
de l'Élevage et de la Colonisation

KONINKRIJK BELGIË  
Ministerie van Koloniën

Directie van Landbouw,  
Vee­teelt en Kolonisatie

# Bulletin Agricole du Congo Belge

## Landbouwkundig Tijdschrift

voor Belgisch-Congo

Publié sous la Direction de *M. P. STANER,* *Utgegeven onder de leiding van*  
DIRECTEUR D'ADMINISTRATION. — DIRECTEUR VAN BESTUUR.

Vol. XLI

N<sup>o</sup> 1

MARS 1950  
AART

4 FASCICULES PAR AN  
NUMMERS PER JAAR

19147



(Photo Kesler)

Plantes de 9 mois, mises en place depuis 4 1/2 mois.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :  
Place Royale, 7 - Bruxelles

REDACTIE EN ADMINISTRATIE :  
Koningsplein, 7 - Brussel



Publication.

# La culture du Colza au Kivu (Kabare)

par

J. F. LAURENT,  
Ingénieur Agronome colonial A. I. Gx.

Le Colza (*Brassica campestris* var. *oleifera*) est une crucifère cultivée surtout pour ses graines, très riches en huile.

Nos premiers essais ont été effectués avec des graines de variété indéfinie que nous avons trouvées chez un planteur du pays. Ayant observé, pendant quatre ans, la facilité avec laquelle on pourrait cultiver cette plante, sur une grande échelle, dans cette région, nous avons repris les essais avec les variétés connues :

Colza de printemps,

Colza ordinaire d'hiver,

Colza d'hiver nain de Hambourg.

Nous donnons, ci-après, les observations faites au cours de nos essais avec Colza indéterminé.

La durée de la végétation est de 4 1/2 mois. On peut faire une culture de saison des pluies et une culture de saison sèche. La première se sème en septembre, la seconde en février. Il ne faut pas semer trop tardivement celle-ci, car le Colza est fortement attaqué par les pucerons en saison sèche (juillet) Les pucerons sont détruits aisément par des pulvérisations (émulsions savon-pétrole).

Le semis est fait en place, en lignes à 0<sup>m</sup>40 d'écartement. Nous employons 4 à 5 kilos de graines à l'hectare. Quand les plants ont une paire de feuilles, nous éclaircissons et laissons des touffes à 0<sup>m</sup>40 dans la ligne.

Le semis en place est aisé et l'économie de plants que donnerait le semis en pépinières, suivi de repiquage, serait, dans ce pays, bien

loin de compenser les frais et les difficultés supplémentaires de ce second procédé.

*L'entretien* se fait aisément à la rasette à main ou, mieux, à la petite bineuse attelée. Dans ce dernier cas, un passage rapide à la rasette à main est nécessaire. Deux binages sont indispensables.

Il faut abandonner le « sarclage » à la main, qui est beaucoup trop coûteux et laisse un sol tassé par suite du piétinement des sarcleurs.

*La récolte* n'a pas présenté de difficultés. Il suffit de faucher le matin et de mettre immédiatement en bottes pour éviter de grosses pertes de graines par déhiscence des siliques sèches. Sans attendre trop longtemps, il ne faut pas faucher avant bonne maturité; la richesse des graines en huile est défavorablement influencée par une récolte prématurée.

*Les rendements* ont été excellents aux deux saisons.

Nous avons récolté jusqu'à 2.850 kilos de graines à l'hectare en bonne terre de culture, assolée, avec fumure moyenne au fumier de ferme et engrais verts, mais sans engrais chimiques ni amendements calcaires.

Nous estimons que, dans ces conditions, un rendement moyen de 2.500 kilos de graines et 10 tonnes de paille à l'hectare est possible.

*Le séchage* se fait en bottes dressées en dizeaux, sur le champ en saison sèche ou sous abri en saison pluvieuse. Une semaine suffit généralement.

*Le battage* suit immédiatement. Il est facile à effectuer, au besoin avec des moyens de fortune.

*Le vannage* des graines battues est également aisé, même si l'on ne possède pas de tarare.

#### UTILISATION DES PRODUITS.

Les graines doivent être écoulées au plus tôt, car elles perdent vite de leur poids (10 % en deux ou trois mois). Il est bon de compléter leur séchage avant la mise en sacs (pelletages). Les graines sont sujettes aux attaques des charançons.

Les graines que nous avons récoltées ici étaient de bel aspect. Nous ne pouvons en donner l'analyse, mais nous pensons que leur composition est comparable à celle des graines produites en Europe.

Les graines de Colza contiennent environ 40 % d'huile. Cette huile, raffinée, est comestible. Elle a une odeur piquante que l'on peut faire disparaître, mais elle prend alors un goût désagréable.

Les tourteaux, sous-produits de l'extraction de l'huile, sont utilisés dans l'alimentation du bétail, mais sans excès, surtout pour les vaches en lactation. Ils contiennent 10 à 12 % de matières grasses, 30 % de matières azotées, 25 à 30 % de matières non azotées et environ 2 % d'acide phosphorique.

Ils peuvent aussi être employés comme engrais : environ 5 % d'azote, 2 % d'acide phosphorique et 1,3 % de potasse.



(Photo J. F. Laurent.)

Agronomat de Kabare. — Touffe de Colza.

*Le développement* de cette culture est possible au Kivu. Là où nous l'avons cultivé, le colza est devenu quasi spontané. Une bonne partie du pays manque de matières grasses végétales. Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que la consommation massive d'une huile nouvelle, de goût particulier, ne s'établira que lentement et, en attendant, il est nécessaire de s'assurer d'un écoulement sûr et rémunérateur des graines ou de l'huile. Les tourteaux s'écouleraient aisément dans le pays.

1-5358

*La rentabilité* de cette culture nous paraît réelle. On peut estimer comme suit son coût par hectare :

|   |           |                       |
|---|-----------|-----------------------|
| Labour, hersages .....                        | fr.       | 600                   |
| Semis, binages .....                          |           | 500                   |
| Récolte, battage, vannage .....               |           | 600                   |
| Surveillance européenne .....                 | sa part   | 1.000                 |
| Frais divers (frais généraux, amortissements) | leur part | 400                   |
| Fumure .....                                  | sa part   | 2.500                 |
|   |           | TOTAL ..... fr. 5.600 |

*N. B.* — Dans le poste « Fumure », nous comprenons non seulement la part dans la fumure de l'année, mais aussi la part de l'amortissement à prévoir pour la fumure et les frais d'établissement (amélioration du sol, dessouchement, etc.). Ce décompte n'est qu'une norme moyenne que nous établissons d'après notre expérience. Il sera malaisé de le réduire. Nous entendons que les travaux (labours, hersages, transports, etc...) ne se font plus à la main mais avec attelages de bœufs et machines simples, robustes.

De cette somme, nous devons déduire la valeur des pailles : dix tonnes à 100 francs, soit 1.000 francs.

Le prix de revient d'un kilo de graines sera donc de fr. 1,84; estimons-le à 2 francs.

Kabare, novembre 1949.